

# MURMURE

-FACE À LA PRISON, UN MURMURE NE SUFFIT PAS-

Murmure est un journal a périodique diffusé devant la maison d'arrêt d'Angers.

Murmure veut briser le silence de la taule à Angers... haut et fort !

06/2011 - n°7

## NOUVELLE PRISON POUR DE NOUVEAUX PRISONNIERS ? !

### Le processus d'implantation de la nouvelle prison suit son cours.

Les journaux locaux nous relatent régulièrement les "rebondissements" de ce mauvais film. Les dossiers de Beaufort-en-Vallée et celui d'Avrillé rejetés, il ne reste alors plus que le projet trélazéen.

L'APIJ (l'agence publique immobilière de la justice) et le préfet avaient la tâche facile et sans suspens. C'est alors qu'intervient un nouvel acteur surgit de nulle part : Le DDT, directeur départemental du territoire, qui sort de son chapeau de nouvelles villes candidates. Après une nouvelle sélection, 3 villes s'ajoutent finalement à celle de Trélazé: Seiches-sur-Loire, Saint-léger-des-bois (qui vient d'ailleurs de refuser l'implantation de cette prison sur sa commune) et Saint-Sylvain d'Anjou.

Le 23 mai dernier, cette nouvelle fut annoncée devant une brochette d'élus des villes concernées, ainsi que devant le directeur de la maison d'arrêt, les représentants des syndicats des matons, et la procureure Angibaud.

En ce moment donc, l'APIJ est en train de faire son choix d'implantation, et cela sans que jamais ne retentisse la voix des prisonniers et de leurs proches. La décision devrait tomber le 30 juin prochain, et la presse semble se passionner pour cette intrigue qui pour nous n'en est pas une. Comme on l'a vu tagué sur les murs de la prison l'année dernière "une nouvelle prison ça reste une prison".

### La maison d'arrêt qui deviendrait un centre pénitentiaire et une gestion public-privé, ce n'est pas rien !

Obnubilée par le lieu d'implantation, la presse ne s'attarde pas sur les quelques informations que la préfecture et l'administration pénitentiaire laissent filtrer au compte-goutte. L'APIJ a ainsi annoncé que la gestion de cette nouvelle prison se fera sur la base du partenariat public-privé. Cette nouvelle n'est pas une surprise, ce mode de cogestion étant en train de devenir la norme pour les nouveaux établissements pénitentiaires construits en France. On a appris aussi que le bâtiment construit pourrait être un centre pénitentiaire. Cela signifie que dans le même établissement, deux régimes de détention différents cohabiteraient. Tout ceci n'est pas sans conséquences sur la prison et sur les prisonniers. On le développera dans les prochains numéros de Murmure, mais dans celui-ci, interrogeons nous sur le nombre de places construites.

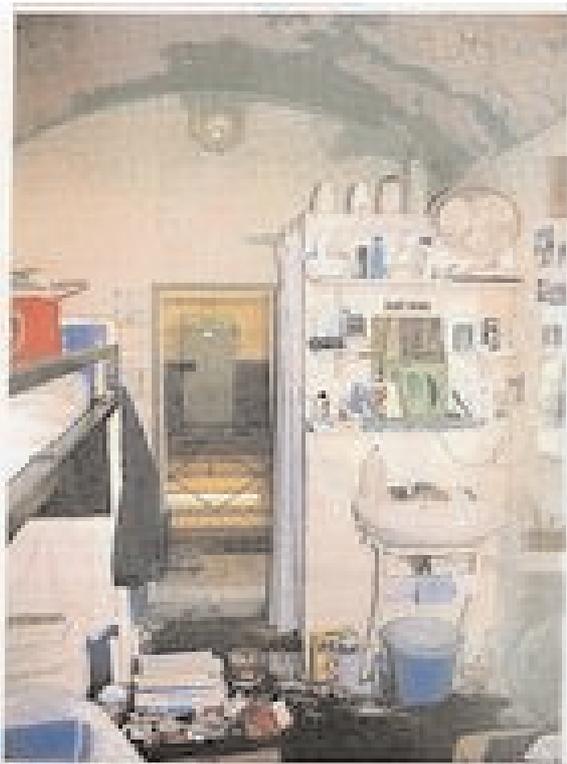
En effet, les “capacités d’accueil” doubleront avec ce nouveau bâtiment, où 504 places seront construites (contre 242 actuellement). Pas besoin d’être devin pour savoir que ce chiffre sera très vite dépassé.

Pour ça, prenons l’exemple des précédentes ouvertures de prisons. A Sequeudin par exemple, il y avait déjà des lits superposés dans les cellules individuelles au moment de l’ouverture. Un exemple plus proche est celui de la maison d’arrêt du Mans les coulaines. Ouverte en janvier 2010 avec 400 places, elle fut en situation de surpopulation 10 mois après.

La surpopulation carcérale ne dépend en fait pas du nombre de places, la promiscuité et les conditions d’incarcération difficiles font partie de la peine que la justice inflige aux détenus.

**En fait, si l’Etat construit de plus en plus de places dans les prisons, ce n’est pas pour lutter contre la surpopulation mais pour ajuster ses outils répressifs aux lois qu’il met en place.** Et ce n’est pas pour rien que lors des réunions à la préfecture les procureurs sont invités.

En effet, les peines planchers, le rallongement du temps d’incarcération, les condamnations plus fréquentes à de la prison ferme, combinés à la chute du nombre de libérations conditionnelles (13% en 2001 – moins de 3% en 2007).... tout cela entraîne une augmentation du nombre de prisonniers et de prisonnières (voir les chiffres dans l’encadré). Dans un rapport de 2007, le COR (Comité d’Orientation Restreint) annonce à la direction de l’administration pénitentiaire qu’elle doit se préparer à avoir une population carcérale “*qui pourrait atteindre 80 000 détenus en 2017*”\*. C’est en connaissance de ces éléments là que le plan de construction prévoit 70 000 places en 2018. Au 1er avril, il y avait 64 148 détenus pour 56 150 places (soit un taux d’occupation de 114%). Si les chiffres de la DAP s’avèrent exacts, ce taux sera également de 114% en 2018. Ces 114% seraient donc selon ces bureaucrates le nombre adéquat pour en faire baver les prisonniers. Les juges et directions interrégionales pénitentiaires gèrent les prisons comme un flux tendu, bref c’est une “*gestion de l’encombement*”? \* qu’on leur demande.



cellule de la maison d’arrêt angevine

A Angers, plus de place en prison ne signifie donc pas une amélioration des conditions de détention. C’est bien plus de prisonniers et des peines plus longues qui seront distribuées à la volée par des juges / procureurs. Loin d’Angers, et bien cachée derrière les blocs de ciment, cette situation ne changera pas, avec toujours des conditions d’incarcération plus misérables et pour toujours plus de détenus.

\* les citations sont celles du rapport du Comité d’Orientation Restreint de 2007

#### **Quelques chiffres.**

*En Août 2001, il y avait en France 48 397 détenus. En juin 2011, il y en a 64 971, soit 34% de plus en 10 ans. Il faut ajouter qu’en ce moment même, 10 133 personnes sont écrouées en aménagement de peine (braçolet, semi liberté, hébergement à l’extérieur).*

## Pour que murmure passe les murs d'enceinte !

On sait qu'il est difficile de faire passer le journal à l'intérieur c'est pour cela que ce numéro de MURMURE aura une version audio. Elle sera diffusée le jeudi 7 juillet à 17H sur le 101.5 fm



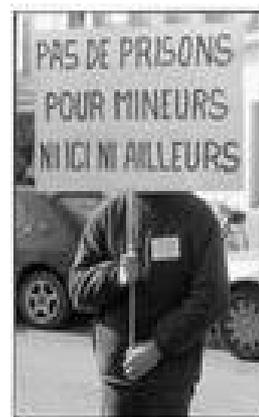
### BRÈVES :

#### Mutinerie dans les EPM¶

En avril-mai, il y a eut de nombreuses révoltes, évasions et tentatives d'évasion dans plusieurs EPM (Etablissement Pour Mineurs). Ceux de Meyzieu, Marseille, et Lavaur ont été tour à tour secoués par des conflits qui ont duré parfois plusieurs jours, il y a même eu intervention des ERIS. Comme à chaque fois, la seule voix qu'on a pu entendre fut celle des matons et éduc-matons, qui en ont profité pour cracher leurs traditionnelles pleurnicheries. Il ne faut pas compter sur eux pour remettre en question ce qui constitue le socle de leur travail: l'isolement et la violence. Deux éléments que condamne Jean Claude Delarue, le Contrôleur général des lieux de privation de liberté. Dans son rapport, il remarque que cet isolement et cette violence prenaient largement le pas sur l'éducation et le soutien qui devraient être apportés à ces mineurs.

Il existe 6 EPM en France. Ce dispositif, créé en 2002, vient en complément des Centres Educatifs Fermés. Un communiqué de solidarité avec les révoltés signale "comme dans n'importe quelle prison, il s'agit moins "d'éduquer" ou de "réinsérer" que de briser, d'humilier, d'isoler, de finalement détruire des individus."

Répetons le : solidarité avec les mutins !



#### Nouveau numéro de l'Envolée¶

Depuis quelques mois, le nouveau numéro de l'Envolée est sorti. Il parle notamment des résistances de prisonniers dans les années 80. Il revient sur le mode d'organisation et s'interroge sur la forme qu'elle pourrait prendre aujourd'hui. Nous en avons quelques uns à distribuer, n'hésitez pas à nous les demander. De plus, si vous voulez qu'on en envoie à vos prisonniers, on peut s'en charger ou les mettre en contact avec l'équipe du journal.

## **BRÈVES LOCALES:**

### **Violences policières¶**

C'était en avril dernier à Angers, lors d'une intervention policière. Face à un homme "ivre et agressif", les nationaux décident de le plaquer au sol. Quand ils le relèvent, il est inanimé. Il décédera plusieurs heures plus tard à l'hôpital.

Dans la même semaine, des gamins de 7 ans sont arrêtés et emmenés au poste pour avoir "écrit" sur des murs en frottant des écorces d'arbres...

C'est l'occasion pour nous de donner l'adresse internet du journal "résistons ensemble" qui lutte contre les violences policières : [resistons.lautre.net](http://resistons.lautre.net)

### **Fouille et parloir¶**

Quelques temps après avoir eu des informations concernant une fouille de cellule pendant un parloir, nous avons eu l'écho d'un procès d'une mère accusée d'avoir ramené du shit à son fils, et d'une soeur qui avait amené de l'héroïne à son frère.

En ce qui concerne la première histoire, la mère a pris 6 mois de prison avec sursis, et le fils 4 mois d'emprisonnement ferme.

Les matons veillent bien au monopole de tout ce qui rentre à l'intérieur.



**QUI SOMMES-NOUS ?** Nous sommes des personnes d'Angers qui nous sentons concernées par la prison et ces incidences sur les personnes incarcérées, leurs proches, et la société en générale. Nous pensons que la critique de la prison ne se limite pas à ses murs, mais aussi à la société qui les construit, basée sur les dominations, l'exclusion, et le contrôle. Et si nous ne faisons partie d'aucune organisation ou association, nous nous organisons.

*Si cette feuille d'infos vous intéresse, vous questionne, vous donne envie d'y participer, si vous voulez recevoir les anciens numéros n'hésitez pas à nous*

*écrire : [guillotine@boum.org](mailto:guillotine@boum.org)*